

5. Si ce M. Pouliot est le même que celui qui est président de l'Association de la jeunesse conservatrice de Québec-Ouest.

LA COMMISSION DU PORT DE QUÉBEC ET M.  
TANCRÈDE FISET

Par M. POWER :

1. Un M. Tancrède Fiset est-il à l'emploi de la commission du port de Québec?
2. Le cas échéant, est-il en qualité de médecin?
3. Quelles sont ses heures de travail?
4. Quel est son traitement?
5. A la demande de qui a-t-il obtenu cet emploi?

COMMISSION DES CHEMINS DE FER

Avis d'une résolution tendant à modifier la loi des juges pour accorder une pension au commissaire en chef et à l'adjoint du commissaire en chef.

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité général demain pour l'examen de la résolution suivante :

Que la loi des juges soit modifiée pour accorder une pension à tout juge d'une cour de juridiction supérieure du Canada qui est, ou qui a été, depuis le 1er janvier 1931, nommé commissaire en chef, ou adjoint du commissaire en chef, de la commission des chemins de fer du Canada.

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général, ayant pris connaissance de l'objet de cette résolution, en recommande l'adoption à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

DEBOUCHE DE LA RIVIERE DE LA PAIX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix) : Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Chemins de fer et des Canaux s'il espère déposer prochainement le rapport des études topographiques faites par le Pacifique-Canadien dans le but de voir s'il serait possible de construire une route à partir de la région de la rivière de la Paix.

L'hon. R. J. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux) : Je puis répondre à l'honorable député que M. Beatty, président du Pacifique-Canadien, m'a remis, il y a quelques jours, le rapport de l'investigation portant sur le débouché de la rivière de la Paix et pour laquelle cette compagnie a dépensé beaucoup d'argent. Le rapport est dactylographié et n'a pas encore été imprimé. Nous n'avons pas eu le temps d'en prendre connaissance, mais je crois qu'un peu plus tard le Gouvernement décidera s'il doit le faire imprimer et le déposer sur le bureau, mais cela reste à étudier.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN  
RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL ET DES  
SALAIRES DES EMPLOYÉS DU BUREAU GÉNÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord) : Le journal du matin m'apprend que le chemin de fer Pacifique-Canadien a diminué les heures de travail des employés de son bureau général au point que cela représente une réduction de 10 p. 100 de leurs salaires. Comme cette société en est une quasi d'utilité publique, j'aimerais à demander au Gouvernement ce qu'il pense de cette réduction des salaires.

M. l'ORATEUR : Je dois décider que cette question est contraire au Règlement.

QUESTION DE PRIVILEGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster) : Je soulève une question de privilège. Vendredi dernier on me faisait parler comme étant un avocat et voici qu'aujourd'hui on me fait parler comme étant conservateur. (*Exclamations.*) La chose est grave, monsieur l'Orateur, et il faut fixer les limites quel que part.

PENSIONS DE VIEILLESSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. PETER HEENAN (Kenora-Rainy-River) : Je voudrais demander au Gouvernement quand nous pouvons attendre la présentation de la loi relative aux pensions de vieillesse.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) : Nous donnerons ce renseignement lorsque Son Excellence le Gouverneur général approuvera le dépôt de ce projet de loi.

LE HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A  
A LONDRES

PROPOS ATTRIBUÉS À L'HONORABLE M. FERGUSON  
À LEEDS, ANGLETERRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. W. JACOBS (Cartier) : Je voudrais demander au Gouvernement s'il a l'intention de vérifier le compte rendu d'un discours fait par le haut commissaire du Canada, l'honorable G. Howard Ferguson, à Leeds, Yorkshire, publié par la Presse canadienne le 28 avril. On peut lire cette nouvelle dans le *Journal d'Ottawa* sous le titre "Ferguson signale l'influence des Etats-Unis". J'y trouve le passage suivant :

Ce qui se passait actuellement c'était que du total de \$4,500,000.000 de capitaux étrangers